Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 61 (1935)

Heft: 3

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Tableau 5.
Caractéristiques électriques et optiques des lampes à vapeur de mercure.

Modèle	Consommation sans la bobine de self, en *watts*	Intensité de courant en *ampères*	Tension aux bornes du tube en *volts*	Flux lumineux total, en *lumens H* [1]	Efficacité lumineuse [2] en *LmH/watt*	Brillance [3] en *stilbs*
HgH 1000	250	2,6	115	10 000	40	180
HgH 2000	500	4,5	120	20 000	40	190
HgH 5000	1000	8,0	140	50 000	50	260

(A suivre.)

CHRONIQUE GENEVOISE

Voies d'accès au palais de la Société des Nations.

Le projet général de voies d'accès à la plus grande bâtisse en construction à Genève a été mis à exécution de suite après son adoption par les pouvoirs publics. Les premiers travaux exécutés et prêts d'être terminés sont ceux de l'artère reliant la future place des Nations au bâtiment du Bureau International du Travail (B. I. T.). *En même temps se contruisait la route de Pregny, déplacée à l'ouest afin d'améliorer la pente et le tracé. Le projet d'une avenue de Beaulieu reliant la place des Nations au quartier des Grottes a été abandonné par le chef actuel du Département des Travaux Publics qui a préféré entreprendre la réalisation de l'avenue de Mon Repos, reliant les quais à la place des Nations, par-dessus les voies ferrées. L'utilité de cette dernière artère, au point de vue de la circulation générale, est incontestable, tandis que l'artère de Beaulieu présentait surtout un intérêt pour le lotissement des propriétés qu'elle devait traverser.*

L'exécution de l'avenue de Mon Repos, a été liée tout au moins sur le parcours longeant le parc Mon Repos, à une question de clôture dont nos lecteurs ont eu les échos (Bulletin technique du 14 avril et du 23 juin 1934). Il est fort heureux que le point de vue du Département des Travaux Publics ait prévalu et la meilleure démonstration est faite par les photographies qui montrent l'état de cette avenue avant et après les travaux. Les figures 1 et 2 reproduisent la vue vers le lac et les figures 3 et 4 la vue prise des quais vers la route de Lausanne. On remarquera à quel point la suppression des murs et autres clôtures a amélioré l'aspect du parc et rendu plus agréable l'artère qui le borde. Le changement

[1] H = *Hefner*.
[2] Rapportée à la puissance absorbée par la lampe.
[3] Partie médiane de l'arc.

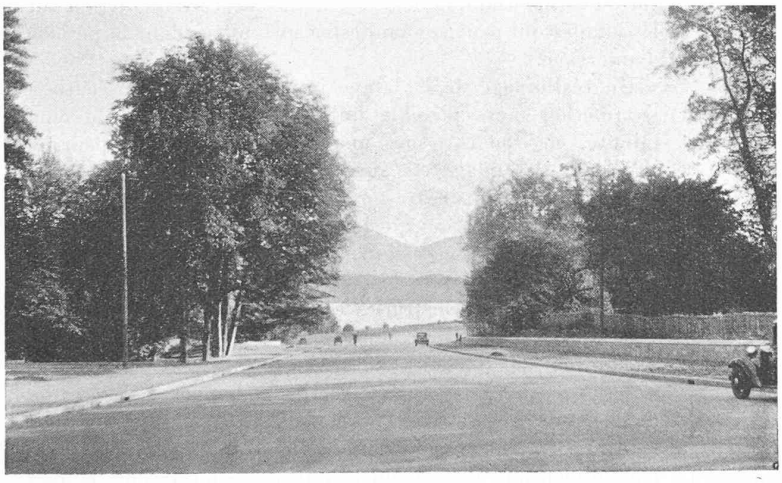

Fig. 1. — La nouvelle avenue de Mon Repos (vue vers le lac).

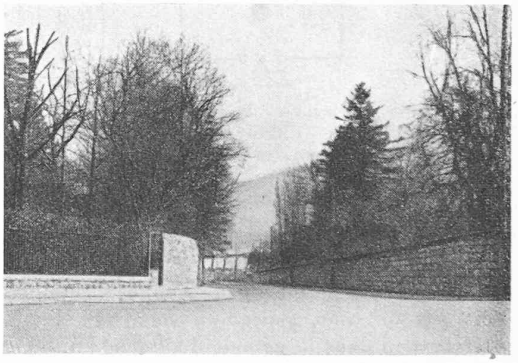

Fig. 2. — Etat de l'avenue de Mon Repos avant la transformation (vue vers le lac).

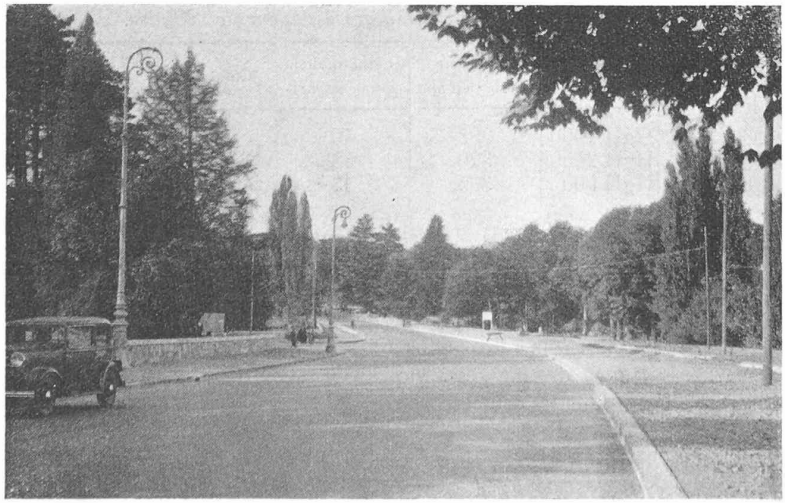

Fig. 3. — La nouvelle avenue de Mon Repos (vue vers la rue de Lausanne).

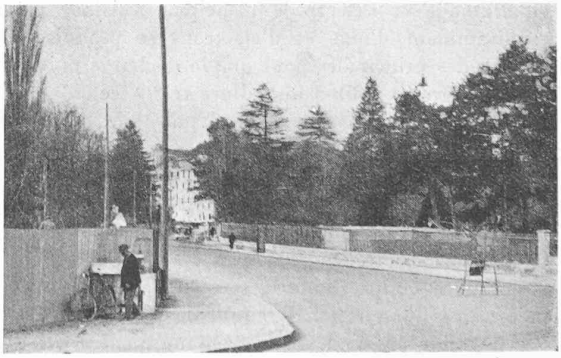

Fig. 4. — Etat de l'avenue de Mon Repos avant les transformations (vue vers la rue de Lausanne).

(Toutes ces vues sont prises à peu près du même point).

est même tel qu'il est difficile de reconnaître les lieux sur les documents reproduits ci-contre.

Par ces importants travaux, Genève est dotée, du côté de la route suisse, d'une entrée de ville remarquable et que lui envieront bien des cités plus importantes.

Actuellement, les travaux sont poussés activement pour relier ce premier tronçon qui vient d'être terminé à la route de Ferney par-dessus les voies ferrées de la gare des marchandises de Cornavin.

La construction à Genève.

Comme dans la plupart des villes suisses et davantage peut-être, la construction a subi à Genève un ralentissement sensible. Les causes en sont diverses mais la principale provient certainement de la pléthore d'appartements qui existe sur le marché immobilier. Dès le printemps 1934, toutes les banques établies à Genève ont totalement coupé les crédits de construction et actuellement, certaines entreprises ont même quelque difficulté à trouver des consolidations en hypothèques premier rang pour les bâtiments en terminaison.

On parle ouvertement du départ de l'une des plus grosses entreprises générales en bâtiments pour des climats meilleurs, ce qui n'est certes pas regrettable car il s'agit d'une société dont l'activité a fait grand tort au marché immobilier genevois. Il ne suffit pas, en effet, de mettre chaque année quelques centaines d'appartements nouveaux en location, mais il faut aussi fournir une marchandise convenable qui ne procure pas de regret aux acheteurs étrangers et ne discrédite pas la place de Genève. C'est justement à cette catégorie d'entreprises auxquelles on fait maintenant des difficultés pour la consolidation; il est seulement regrettable que les établissements financiers n'aient pas pris cette mesure un peu plus tôt.

L'industrie du bâtiment à Genève doit donc se contenter aujourd'hui d'exercer une activité ralentie qui porte sur quelques grands bâtiments à multiples appartements et les petites villas qui se construisent dans la banlieue extérieure.

Signalons à ce propos combien il est regrettable que la loi sur les zones d'extension empêche pratiquement la construction de maisons de deux à six appartements qui constitueraient un type intermédiaire très désirable entre la villa à un foyer et la maison locative de vingt à quarante appartements. Il y a là une question qui mérite d'être étudiée. *Hl.*

SOCIÉTÉS

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité central du 9 novembre 1934.

1. *Admissions de nouveaux membres.*

Dans la séance du *Comité central du 9 novembre 1934* ont été admis comme nouveaux membres :

Section de Bâle : Hermann Baur, architecte, Bâle. *Section de Neuchâtel :* Hermann Thalmann, architecte, Neuchâtel. *Section de Zurich :* Jakob Flückiger, architecte, Zurich.

Démissions.

Section de Bâle : Heinrich Hockenjos, Masch.-Ing., Bâle. *Membre isolé :* Walter Teufel, ingénieur, Saarbrücken.

Décès.

Section d'Argovie : Heinrich Kern, Masch.-Ingenieur, Aarau. *Section de Winterthour :* Dr K. Sulzer, Masch.-Ingenieur, Winterthour. *Section de Berne :* Paul Faeh, Elektro-Ingenieur, Berne.

2. *Comité central.* M. A. Walther, ingénieur, est confirmé comme vice-président. M. A. Sutter, ing.-cantonal, est nommé caissier.

3. *Commission des concours.* M. F. Bräuning, architecte à Bâle, est nommé président de la commission en remplacement de M. E. Rybi, démissionnaire. M. E. Rybi reste membre de la commission.

4. *Commission des travaux gratuits des ingénieurs.* M. A. Sutter, ing.-cantonal, est nommé membre de la commission des travaux gratuits des ingénieurs.

5. *Commissions.* Les commissions suivantes sont supprimées le 31 décembre 1934, leurs travaux étant terminés : Sous-commission pour les conditions générales (de la commission des normes du génie civil) ; Commission de révision des prescriptions pour les constructions en béton armé ; Commission de révision des prescriptions pour les constructions en acier.

6. *Centenaire de fondation du « Royal Institute of British Architects ».* Il est décidé de déléguer M. E. Fatio, architecte à Genève, comme représentant de la *S. I. A.* à Londres et de remettre, par son entremise, une adresse imprimée de félicitations à la grande société anglaise.

7. *Concours pour le Casino de Bâle.* Il est décidé d'intervenir auprès de la Société du Casino pour que le programme du concours corresponde aux normes des concours de la *S. I. A.* Les mesures nécessaires seront prises dans le cas où la Société du Casino ne donnerait pas satisfaction à la *S. I. A.*

Zurich, le 14 décembre 1934. *Le Secrétariat.*

Section de Genève de la Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Rapport du Président pour l'exercice 1934, présenté à l'Assemblée générale du 17 janvier 1935.

Messieurs et chers collègues,

L'année 1934 marque, hélas ! un recul dans le nombre de nos membres ; notre effectif qui, à fin 1933, était de 146 membres n'est maintenant plus que de 144 soit 100 ingénieurs et 44 architectes.

Trois nouveaux membres ont été admis, soit MM. Albert Germont, Henri Vuilleumier et Alex Cuénod.

M. Meyer a demandé son transfert dans la Section de Zurich ; M. Pierre Oguey, faisant partie des Sections vaudoise et genevoise, a démissionné de notre Section ; enfin deux membres, MM. Francis Reverdin et Rathgeb ont démissionné. Nous avons eu à enregistrer le décès de M. Blanc, ingénieur civil.

Durant cet exercice, nous avons tenu huit séances administratives dont sept ont été suivies de conférences.

Le 18 janvier, M. *Zœlly* nous a entretenus sur « La théorie et la pratique de l'acier Isteig ».

Le 8 février, nous avons eu le plaisir d'entendre M. *Eugène Blank* que la Motor Columbus avait bien voulu nous déléguer pour une causerie avec film sur « La construction d'une ligne de transmission d'énergie par-dessus le Gothard ».

Le 8 mars, nous avons eu l'heureuse chance d'une conférence d'un architecte ; notre collègue *Guyonnet*, dans une causerie intitulée « Réflexions et aperçus sur l'esthétique architecturale », nous exposa quelles sont ses idées sur les principes fondamentaux qui sont à la base de l'esthétique et en particulier de l'architecture, causerie fort intéressante qui a été redemandée à notre collègue par la Société des Arts et la S. I. A., à Lausanne.

Le 5 avril nous eûmes le privilège d'entendre une conférence sur « La soudure électrique », sujet exposé par notre collègue *Rochat*, ingénieur des Ateliers de Sécheron.

Le 3 mai, M. le Dr *Favre*, directeur adjoint du Laboratoire de recherches hydrauliques annexé à l'*E. P. F.*, nous fit une fort brillante causerie sur « L'hydraulique et les essais sur modèles réduits ».

Le 1er novembre, nous entendîmes M. *Jeannin*, chef du Laboratoire d'essais de la E. G. Portland, qui traita de façon fort intéressante et instructive pour les architectes la question « La théorie des bétons et mortiers ».

Enfin, le 13 décembre, M. *Schlenker*, ingénieur de Brown, Boveri et Cie, dans une causerie sur le sujet suivant : « Comment l'économie nationale peut-elle être influencée par des applications électro-thermiques à l'industrie », nous montra combien il serait désirable que le courant, du point de vue thermique, soit mieux utilisé.